



Budget 2017

*Approuvé par la Commission bourgeoisiale le 15 novembre 2016
Présenté au Conseil communal le 22 novembre 2016*

Bourgeoises, Bourgeois de Bagnes,

L'article 24 de l'Ordonnance cantonale sur la gestion financière des communes et bourgeoisies du 16 juin 2004 prévoit que le budget annuel des communes municipales et des bourgeoisies contient le *message introductif*.

Le budget de fonctionnement de la Bourgeoisie de Bagnes pour 2017, tel que présenté à la Commission bourgeoise, clôture sur un excédent de revenus de CHF 284'600, en croissance de CHF 207'900 par rapport à l'excédent budgété pour 2016.

Les éléments essentiels à relever sont les suivants :

- Ce budget présente pour la deuxième fois les effets de la convention Commune & Bourgeoisie acceptée par l'Assemblée bourgeoise en juin 2015. Il est cependant rappelé que si le budget 2016 est sur une base identique, les comptes 2015, quant à eux, n'ont pas encore les effets de cette convention.
 - Pour le service forestier, au niveau des subventions, la décision du Conseil d'Etat du 17 juin 2015 qui a fixé, pour l'année 2016, le forfait par hectare à CHF 9'000, subvention fédérale incluse, n'a pas été modifiée ; la reconnaissance de 42 ha travaillés et des aides relatives à la biodiversité permettent néanmoins une légère croissance de ces subventions par rapport à l'année précédente (+ CHF 26'900).
 - Les travaux exécutés par les forestiers pour le bisse de Bruson ont été fortement appréciés. Dans le cadre de l'aménagement du chemin des Mines prévu en 2017, une contribution de la Bourgeoisie est également souhaitée. Cette prestation en nature – estimée à CHF 12'000 – grève de fait le résultat du service forestier du prochain exercice, qui clôt cependant sur un équilibre avant amortissements.
 - Conformément au pacte d'emprunt du 23.05.2007 et son avenant du 14.05.2012 octroyant à la Commune de Bagnes ce droit sur les terrains bourgeoisiaux compris dans le périmètre du projet des Mayens de Bruson, le budget 2017 inclut un produit de CHF 122'000 lié à cette échéance contractuelle. Les discussions entre le Conseil communal et la Commission bourgeoise ont permis de confirmer l'intérêt de la Commune pour lesdits terrains mais le délai nécessaire à l'obtention d'une autorisation de construire est considérablement rallongé par l'environnement légal en profonde mutation (LRS, LAT, droit sur la construction, etc.). Les deux parties sont ainsi d'avis de prolonger de cinq ans ledit pacte. Le montant résiduel, après le versement 2017, est de CHF 1'098'000, avec une échéance en 2022 au plus tard.
- De plus, pour le patrimoine financier, les actuels locataires voient leur engagement porter ses fruits et leur volume d'affaires se confirme à un meilleur niveau que dans le passé et les revenus de location s'en ressentent. En conséquence, le montant 2017 de CHF 63'000 en croissance de CHF 18'000 n'est pas utopique.

Compte tenu de ces deux éléments majeurs et de la correction calculatoire relative à Téléverbier constatée dans le bouclage 2016, l'excédent de revenus de l'ensemble du patrimoine financier atteint CHF 512'900 pour 2017, en croissance de CHF 180'700 par rapport à 2016.

- Le montant de CHF 200'000 relatif à la Maison de commune et porté au budget 2016 est engagé. Ce montant doit permettre d'aller jusqu'au dépôt d'une demande d'autorisation de construire planifiée pour 2017. La volonté du Conseil communal est de débiter les travaux de rénovation du Café des Amis. En ce sens, un montant de CHF 1,5 mios a été porté au budget 2017. L'amortissement de cet objet commencera dès que la municipalité occupera le nouveau bâtiment ; un tel traitement comptable est rendu possible par la présentation dudit investissement en patrimoine financier.
- Compte tenu des éléments ci-dessus, la contribution financière (amortissements du patrimoine financier compris) passe de CHF 359'700 en 2016 à CHF 544'600 en 2017.

Au niveau des investissements, en plus de la Maison de commune mentionnée ci-dessus, le budget de l'exercice comprend l'aménagement de deux places à bois, subventionné à plus de 55% par le canton. Celle du Tongne, prévue au budget 2016 déjà, est reportée sur 2017 car l'Etat impose la création d'au moins deux places pour déclencher le processus de subventionnement. La dépense brute estimée est de CHF 120'000, pour une subvention de quelque CHF 70'000. Le solde des investissements comprend divers aménagements du dépôt forestier – dont la couverture – et par l'équipement de sécurité supplémentaire sur un tracteur (frein hydraulique) pour un total de CHF 30'500.

Le budget 2017 de la Bourgeoisie de Bagnes laisse donc apparaître un besoin de financement global, après investissements et prise en compte des corrections de valeur du patrimoine financier, de CHF 1'035'900.

Ceci dit, l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 prévoit également à l'article 24 que le message introductif contient un commentaire sur l'évolution probable de la fortune nette. Cette dernière devrait s'élever à CHF 8,663 mios au 31 décembre 2017 selon le résultat des comptes 2015 et l'évolution prévue aux budgets 2016 et 2017.

Vous pouvez donc, Bourgeois et Bourgeois de Bagnes, approuver légalement le budget 2017 présentant un excédent de revenus de CHF 284'600 et une marge d'autofinancement avant amortissements du patrimoine financier de CHF 544'600.

Le Président de la commission municipale de la Bourgeoisie

WILIAM BESSE


Le Châble, le 22 novembre 2016

FONCTIONNEMENT

	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration Générale	183'900	3'000	190'200	1'200	123'679.36	4'000.00
8 <i>Serv. forestier, alpages, biens bourg.</i>						
800 Vignes bourgeoises	3'000		3'000		3'240.00	
810 Service forestier	1'545'400	1'510'000	1'546'700	1'498'200	1'921'167.97	1'906'441.95
811 Alpages, pâturages, biens bourg.	38'000	29'000	44'000	29'000	39'423.00	31'358.00
9 Finances et impôts	237'200	750'100	254'900	587'100	272'690.99	712'611.44
<i>Totaux</i>	<i>2'007'500</i>	<i>2'292'100</i>	<i>2'038'800</i>	<i>2'115'500</i>	<i>2'360'201.32</i>	<i>2'654'411.39</i>
Excédent de revenus	284'600		76'700		294'210.07	

INVESTISSEMENTS

	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration des bâtiments						
8 <i>Serv. forestier, alpages, biens bourg.</i>						
800 Administration des bâtiments	150'500	70'000	104'850	37'000	81'555.30	
810 <i>Patrimoine financier</i>	1'500'000	1'500'000	200'000		90'845.55	
9 <i>Totaux</i>	<i>1'650'500</i>	<i>1'570'000</i>	<i>304'850</i>	<i>37'000</i>	<i>172'400.85</i>	
Investissements nets	-80'500		-267'850		-172'400.85	